Eau secours ! Comprendre les risques infectieux liés à l'eau :

CONTAMINATION à Pseudomonas aeruginosa ou PYO

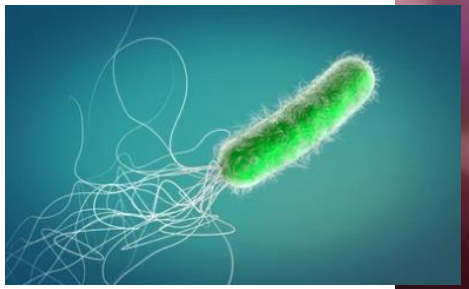

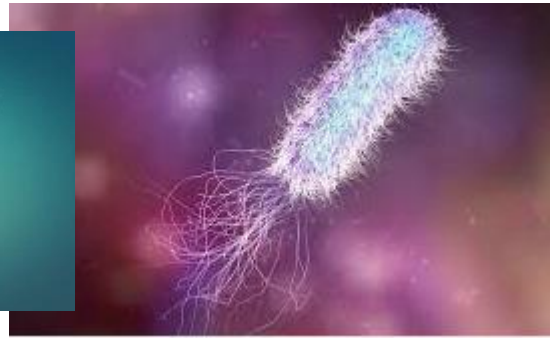

ÉTABLISSEMENTS
Sainte-Marie
ARDÈCHE - DRÔME

Présentation établissement

ÉTABLISSEMENTS Sainte-Marie ARDÈCHE - DRÔME

- L’**Association Hospitalière Sainte-Marie (AHSM)** est une association loi de 1901 à but non lucratif, créée en 1974, qui assure, dans le cadre de sa mission de service public, des activités de prévention, de soins, de post-cure en psychiatrie générale et infanto-juvénile, prenant en charge enfants, adolescents, adultes et personnes âgées. ESPIC (Et. de santé privé d’intérêt collectif)

- Un projet de reconstruction sur le site de Privas (Ardèche) est en cours depuis 4 ans avec unités tiroir. La première phase s’est achevée par l’ouverture du bâtiment 20 en début d’année 2023. Ce bâtiment possède 3 niveaux : N0, S1 et S2, N0 et S1 étant des services d’hospitalisation, S2 regroupant la pharmacie, la logistique, la cuisine et le self. **C’est sur ce premier bâtiment que se situe la problématique de contamination**.

Contexte

ÉTABLISSEMENTS Sainte-Marie ARDÈCHE - DRÔME

- Bâtiment neuf d'un établissement d'hospitalisation psychiatrique livré fin d'année 2022 dont les prélèvements d'eau à l'ouverture montraient 100% de conformité.
- Un mois après l'emménagement, les premiers prélèvements annuels montrent une contamination du réseau d'eau froide à *Pseudomonas aeruginosa*.
- La direction et le service d'hygiène se sont tournés vers le CPIAS le 14 février 2023 pour conseil.
- Malgré la mise en place d'actions, la contamination reste présente début avril 2023.
- Une visite du CPias sur site a été organisé le 7 avril.

Episode I

Nov.-déc. 2022	**Analyses le 25/11 et réception rapports 04/12 des prélèvements avant réception du bâtiment**
PURGES ?	Réception du bâtiment début décembre (passage sous responsabilité CHSM) 1er aménagements des services 6, 7 et 8 décembre
11 Janvier 2023	Premiers prélèvements trimestriels selon le plan de surveillance annuel
13 janvier	- Réception résultats non conforme (pseudomonas) sur 2 points d'eau (salles de soins – ESS) - Demande d'actions correctives selon le protocole Entretien des points d'usage de l'eau (désinfection) - CAT donnée « ne pas boire l'eau ni utiliser sur les plaies (pansements) » car points d'eau dans salle de préparation commune (soins/médicaments…)
25 janvier	Contre-analyses (+ 1 point supplémentaire) ESS → Tous NC

Episode II

30 janvier	**GMAO pose de filtres (offices alimentaires et salles de détente) en attentant les interventions correctives, par précaution**
02 février	1er Choc chimique sur une partie du réseau d'eau froide
09 février	Prélèvements sur 16 points d'eau dont 13 en D1 **avec recherche pyo**
13 février	Réception analyses : 10 non-conformes – 6 conformes → recherches des causes par la vérification/audit de la conception et la mise en œuvre du réseau : la découverte de picking EC sur EF, présence de bras morts…
	Demande de conseil au CPIAS ARA

Episode II (suite)

ÉTABLISSEMENTS Sainte-Marie ARDÈCHE - DRÔME

La décision prise dès le départ a été « objectif zéro pseudomonas » (image de la qualité au sein de l'établissement – notion de personnes vulnérables) sans étudier l'état immunitaire des patients exposés.

15 février	**Envoi Note de service (n° 2023/DIR/106) « *Présence bactérienne dans le réseau d'eau du bâtiment 20* » avec info sur mesures préventives mises en place (en accord avec le Cpias), quelques filtres, mise à disposition de bouteilles d'eau, purges, surveillance T° EF, vérification de la conception et la mise en œuvre du réseau…**
17 février	Publication note « *Questions – réponses* » avec complément d'informations sur la bactérie et les mesures mises en place
	Corrections sur le réseau Purges quotidiennes

Episode III

30 mars	**2ème choc chimique** peroxyde d'hydrogène et ions argent sur l'ensemble des réseaux d'eau chaude et d'eau froide avec augmentation des concentrations. Temps de pause de 5H.
31 mars	Prélèvement sur 19 points d'eau 8 points non-conformes dont 6 en D1 avec recherche de pyo

:

Visite Cpias du 7 avril

Décision de visite en présence des différents intervenants pour faire le point sur place (échanges avec présentation des plans, revue des actions correctives et débriefing) et visite du bâtiment.

Résumé des potentielles causes de la contamination du réseau

ÉTABLISSEMENTS Sainte-Marie ARDÈCHE - DRÔME

- Le « **Plan de surveillance** de l'eau, des surfaces et des aliments » annuel n'avait **pas** été **réévalué** depuis plusieurs années, mais recopié d'année en année.
- Les **types d'analyses** convenues avec le laboratoire n'avaient pas non plus été remis en question (cf. D1 ou potabilité avec recherche de pyo)
- **Le plan d'échantillonnage des premiers prélèvements à réaliser par la société conceptrice** avant ouverture n'avait pas été présenté à l'EOH.
- Les résultats des analyses, certes conformes, des contrôles avant la réception du bâtiment effectués par le concepteur, n'avaient pas été analysé par l'EOH
- Quelques jours se sont écoulés entre la réception du bâtiment et l'aménagement des unités (pendant ce laps de temps : pas de purges des points d'eau).
- Conception du reseau (picking EC sur EF, présence de bras morts, points d'eau inutile…)

Conclusion

Les désinfections et purges ont finalement « naturellement » évacué le Pseudomonas de nos réseaux, dès lors que l'ensemble des bras morts et des points d'eau inutiles ont été supprimés.

- Un test de désinfection sur un point d'eau avec le nettoyeur vapeur Sanivap a été fait. Les analyses sur ce point sont revenus conformes, mais également d'autres points d'eau qui n'avaient pas été traité par la vapeur.

Questions diverses

4

ÉTABLISSEMENTS
Sainte-Marie
ARDÈCHE - DRÔME

MERCI

Association Hospitalière
SAINTE-MARIE